

L'athénée Serge Creuz sera scindé

Il devrait y avoir deux entités distinctes d'ici janvier 2019

Le gouvernement de la fédération Wallonie-Bruxelles a décidé de scinder administrativement l'athénée royal Serge Creuz de Molenbeek. En juin dernier, le Conseil d'État avait annulé la nomination de la préfète actuelle, Bégonia Paz Gonzalez, suite au recours d'un autre candidat. Afin de contenter les parties, le gouvernement propose de scinder administrativement l'établissement. Ainsi, les deux candidats auront un poste de préfet. Vue la taille de l'école qui s'étend sur trois implantations, un proviseur viendra également compléter cette équipe.

La structure administrative de l'athénée royal Serge Creuz à Molenbeek-Saint-Jean, va changer. « *Les choses sont en voie de finalisation, le gouvernement a décidé, et comme l'établissement est grand, de scinder l'athénée royal Serge Creuz* », annonce le porte-parole de la ministre francophone de l'Enseignement, Marie-Martine Schyns (cdH).

En juin dernier, le Conseil d'État avait annulé la nomination de la préfète de Serge Creuz depuis un an et demi, Bégonia Paz Gonzalez, par la ministre de l'Enseignement. Pour rappel, un candidat à ce poste, Hassan Ouassari, avait introduit un recours auprès du Conseil d'État qui lui a donné raison. Afin de contenter les parties, le gouvernement a décidé de scinder l'athénée Serge Creuz en deux entités juridiquement distinctes avec plusieurs matricules.

« *La proposition qui a été faite aux parties est de nommer Monsieur Ouassari comme préfet de l'une des entités et Madame Paz sera préfète de l'autre* », nous détaille-t-on au cabinet de Marie-Martine Schyns. Les deux entités s'étendront sur plusieurs implantations. Plusieurs aspects doivent encore être organisés si cette solution est acceptée. La scission se ferait alors en janvier 2019.

L'athénée royal Serge Creuz va être scindé en plusieurs entités indépendantes avec à leur tête, deux préfets et un proviseur

Compte tenu de la taille importante de Serge Creuz (trois implantations avec de l'enseignement maternel, primaire et secondaire et environ 2.000 élèves), un proviseur viendra renforcer l'équipe de gestion de l'école.

ACCUSATION DE HARCÈLEMENT

« *Le proviseur va apporter un renfort et facilitera la gestion, avec une équipe composée de trois personnes* », assure le porte-parole de la ministre.

La rédaction de La Capitale a été contactée anonymement par un enseignant de l'établissement, affirmant aborder la rentrée scolaire

prochaine avec « *la boule au ventre* ». Ce professeur qui dit travailler à Serge Creuz depuis une dizaine d'années accuse la préfète actuelle, Madame Paz de harcèlement. « *Nous subissons constamment du harcèlement de la part de cette préfète. La ministre de l'Enseignement est au courant des agissements dangereux et n'agit pas. C'est l'incompréhension totale* », dénonce cette personne qui a préféré

masquer son identité.

Au cabinet de la ministre, on assure qu'aucune plainte n'a été déposée à l'encontre de la préfète. « *Il y a eu, en effet, une plainte déposée à l'époque où elle était dans un autre établissement mais depuis qu'elle est à Serge Creuz, il n'y a rien. Selon nos informations, sur le plan des relations humaines cela se passe bien.* » ●

J.C.